

» PRESSE NATIONALE

Politique ↻



L'inter

PRÉSENTATION DES VŒUX DE NOUVEL AN AU CHEF DE L'ÉTAT : LA CÉRÉMONIE REPORTÉE

Pas de présentation de vœux de Nouvel An des corps constitués au Président de la République, Alassane Ouattara. La cérémonie, initialement prévue le jeudi 06 janvier 2022, a été reportée à une date ultérieure. Selon un communiqué en date du 4 janvier 2021 et signé du directeur général du protocole d'Etat, Hypolite K. Yéboué, à l'endroit des corps constitués, des missions diplomatiques et organisations internationales accréditées en Côte d'Ivoire, cette décision fait suite à la résurgence de la pandémie à Covid-19 et des nouvelles évolutions observées par les autorités sanitaires.



L'EXPRESSI

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE / CONSEIL DE L'ENTENTE : AMON-TANOH MARCEL NOMMÉ SECRÉTAIRE

Nommé par le Président de la République, Alassane Ouattara, Amon-Tanoh Marcel a pris officiellement la tête du Conseil de l'Entente. Il succède ainsi au docteur Patrice Kouamé. La cérémonie de passation de charges avec son prédécesseur s'est déroulée hier mardi 4 janvier 2022, au siège de la première institution régionale situé dans la commune de Cocody. Il prend les rênes de l'organisation, pour les quatre prochaines années, en qualité de secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente. Une prise de fonction qui intervient plus d'une année après sa démission du gouvernement. « Je voudrais exprimer ma gratitude et les remerciements au Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara qui a bien voulu me renouveler sa confiance, en me proposant à ses pairs en qualité de secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente », a-t-il laissé entendre.



Mandat

SOMMET DE L'ÉTAT : UN CONSEIL DES MINISTRES SURPRISE, AUJOURD'HUI

Cinq jours après le message de nouvel an 2022 à la Nation, le Président de la République, Alassane Ouattara, se retrouve avec ses ministres, aujourd'hui, dans le cadre d'un Conseil des ministres. Cette fois, l'usage ne sera pas respecté. Puisque le Conseil des ministres de ce mercredi 05 janvier 2022 se tient sans conseil de gouvernement qui est une réunion préparatoire du Conseil des ministres.



lejour

ASSEMBLÉE NATIONALE : LES DERNIÈRES NOUVELLES D'AMADOU SOUMAHORO

Le président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, va bien. Le chef de la chambre basse du Parlement est rentré de son séjour médical européen au lendemain de la fête de la Nativité. Le député élu de la circonscription électorale de Séguéla sous-préfecture, Bobi-Diarabana commune et sous-préfecture a passé la nuit de la saint Sylvestre et du premier jour de l'an au bord de la lagune Ebrié, à sa résidence à Abidjan. Il a présenté à la suite du Chef de l'Etat, ses vœux au peuple de Côte d'Ivoire et à tous ceux qui



ANNEXE FISCALE 2022 : LES EFFORTS DE DIVERSIFICATION DES RESSOURCES SALUÉS

L'annexe fiscale de la loi de finances n° 2021-899 du 21 décembre 2021 portant Budget de l'Etat pour l'année 2022 est entrée en vigueur, hier mardi 4 janvier 2022. Elle comporte 23 principales dispositions réparties dans quatre grandes mesures, à savoir, les mesures portant augmentation des recettes fiscales ; les mesures à caractère social ; les mesures de soutien aux entreprises et les mesures techniques et de rationalisation du dispositif fiscal. Au cours d'une cérémonie, organisée hier par la Confédération Générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), Annick Kopoing Soko, directeur associé au Cabinet Mondon, a expliqué qu'au regard du budget d'Etat fixé à 9 901 milliards de FCFA et de la proportion fiscale attendue de 4 479 milliards de FCFA, l'Annexe fiscale 2022 montre, de façon globale, une tendance à l'augmentation du budget de l'Etat contrairement à celle des recettes fiscales. « On en déduit qu'il y a des efforts du gouvernement pour une diversification des ressources (...) », a-t-elle dit.



APRÈS LE PLAFONNEMENT DU PRIX DU KG DU FAUX THON, LE GROUPEMENT DES MAREYEURS GROSSISTES DIT MERCI À OUATTARA

Le Groupement des mareyeurs grossistes aux faux thons est actuellement heureux. Plusieurs membres de cette structure ont exprimé leur joie hier, mardi 4 janvier 2021, au cours d'une conférence de presse à Abidjan-Marcory, au Chef de l'Etat de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, pour avoir signé un décret portant plafonnement du prix du kilogramme de « poisson faux thon » ou « poisson garba ». « Aujourd'hui, les vrais acteurs sont assis pour parler du faux thon. Nous nous sommes battus pendant plusieurs années et c'est la première fois que le gouvernement a pris le temps de nous écouter et de comprendre nos problèmes », a dit Jules Tanoh, conférencier principal. C'est le 22 décembre 2021 au cours du Conseil des ministres que le décret a été adopté.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / BTS 2022 : LA SESSION LANCÉE

Dans un communiqué rendu public hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, professeur Adama Diawara, a informé les candidats à l'examen du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) que les inscriptions pour la session 2022, sont ouvertes en ligne sur la plateforme de ce ministère, du samedi 1er au lundi 31 janvier prochain. Selon ledit communiqué, les dossiers de candidature après l'inscription en ligne sont à déposer dans les établissements scolaires, pour les candidats officiels. Et à la Direction des Examens et Concours, à l'immeuble Daoud (ex-Osdi), au Plateau, pour les candidats libres.



CAN 2021 / ELÉPHANTS : LA CÔTE D'IVOIRE APPELÉE À SE MOBILISER DERRIÈRE SON ÉQUIPE

« Seul on va vite, ensemble on va loin ». Tel peut être résumé le message du ministre de la Promotion des Sports et du Développement de l'économie sportive. « La Côte d'Ivoire, notre pays sera à la CAN au Cameroun. La FIF a lancé une campagne de soutien aux Eléphants à laquelle nous adhérons. Nous demandons au peuple ivoirien de soutenir nos athlètes avec leurs prières. Le gouvernement a fait sa part avec une bonne préparation. Reste à nos joueurs d'être à la hauteur des attentes des Ivoiriens », a déclaré

Paulin Danho, le mardi 4 janvier, à son cabinet. Il était entouré pour la circonstance du président du Comité d'organisation de la CAN Côte d'Ivoire 2023, François Amichia, du conseiller spécial du président de la CAF, Jacques Anouma, récemment nommé conseiller spécial du patron du COCAN 2023, le directeur exécutif adjoint de la FIF représentant du CN-FIF (Comité de normalisation de la Fédération ivoirienne de football), Zito Blake, et des membres du CNSE (Comité national de soutien aux Eléphants).



VU SUR LE NET

Economie



EXERCICE BUDGÉTAIRE 2022 : LES RECRUTEMENTS NOUVEAUX COÛTERONT 114,9 MILLIARDS DE FCFA À L'ÉTAT

La Côte d'Ivoire nourrit de grandes ambitions. Parallèlement au secteur privé qui bénéficie de toute l'attention du gouvernement pour lui faire jouer le rôle de locomotive de l'économie nationale, l'administration publique se muscle davantage à travers le renforcement de son effectif pour répondre aux besoins de la population. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du catalogue des mesures nouvelles au titre de l'année 2022, des crédits budgétaires de 114,9 milliards de FCfa sont prévus pour le recrutement d'un effectif global de 26 314 personnes. Les fonctionnaires civils se taillent la part du lion, soit 19 831 personnes ; suivent les militaires, 4 695 personnes ; les policiers, 1 688 et, enfin, les non fonctionnaires au nombre de 100.



AGENCE DE PRESSE

Economie



OUATTARA RECONDUIT AKA AOUÉLÉ À LA TÊTE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE

Le Chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, reconduit Eugène Aka Aouélé à la tête du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC) et nomme 115 nouveaux membres de l'institution. Les différents décrets portant nomination des 115 nouveaux membres du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC) ont été lus, mardi, par le ministre-secrétaire général de la présidence de la République, Abdourahmane Cissé, à la présence. Le Président de la République a procédé notamment à la signature de quatre décrets au titre du CESEC. L'un des décrets fixe le nombre des membres à 120 et un autre consacre la nomination de 115 nouveaux membres du Conseil.



L'INSTITUT PASTEUR CONFIRME LA PRÉSENCE DU VARIANT OMICRON EN CÔTE D'IVOIRE

La directrice générale de l'Institut pasteur d'Abidjan, Pr Dosso Mireille, a confirmé, mardi 04 janvier 2022, la présence du variant Omicron en Côte d'Ivoire, lors de la Tribune d'information et de sensibilisation « Tout savoir sur », initiée par le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG). « Oui, la Côte d'Ivoire n'a pas échappé à l'émergence du variant Omicron. Sur 134 échantillons testés, nous avons eu 78 échantillons positifs pour le variant Omicron », a justifié Pr Dosso. Elle précise également que le virus Omicron est beaucoup plus transmissible et ses mutations permettent d'infecter plus rapidement. Ce qui explique l'augmentation significative du nombre de cas. Par contre, il est moins virulent, selon les antécédents de la personne infectée et son état de santé.

Société



DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES INAUGURÉES À DIÉKOUÉHIPALÉGNOA PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DU GÔH

Une maternité, un dispensaire et un logement pour la sage-femme, le tout d'un coup de 80 millions de francs CFA, ont été progressivement achevés et officiellement remis au village de Diékouéhipalégnoa (22 km de Gagnoa), par le président du Conseil régional du Gôh, Joachim Djédjé Bagnon, lors d'une cérémonie lundi 03 janvier 2022. Du matériel biomédical neuf, offert par ledit Conseil régional, a accompagné la livraison du centre de santé rural intégré (maternité et dispensaire) au village, le rendant ainsi immédiatement fonctionnel. Selon Joachim Djédjé Bagnon, Diékouéhipalégnoa, comme de nombreux gros villages du département, mérite d'avoir un centre de santé, et le conseil poursuivra son œuvre de bâtisseur, tel que le recommande la vision du Chef de l'Etat.

Sport



LE MINISTRE DANHO FÉLICITE LE COCAN 2023 POUR LA QUALITÉ DE SON TRAVAIL

Le ministre de la Promotion des sports et du Développement de l'économie sportive, Paulin Claude Danho, a félicité, mardi 4 janvier 2022, pour la qualité de son travail, le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (COCAN) Côte d'Ivoire 2023 dont une délégation conduite par son président, François Albert Amichia, est venue lui remettre le rapport d'activités du premier semestre de 2021. Au vu de ce rapport avec « des perspectives assez claires, des interrogations et des recommandations », le ministre a dit réitérer sa confiance à cette équipe dirigée par l'ancien ministre Amichia qui conduit avec beaucoup de dextérité ce comité. Il a révélé que ses services compétents vont préparer des requêtes à transmettre prochainement au gouvernement.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale